

Fiche n°3 : vers un habitat partagé entre l'homme et la biodiversité...

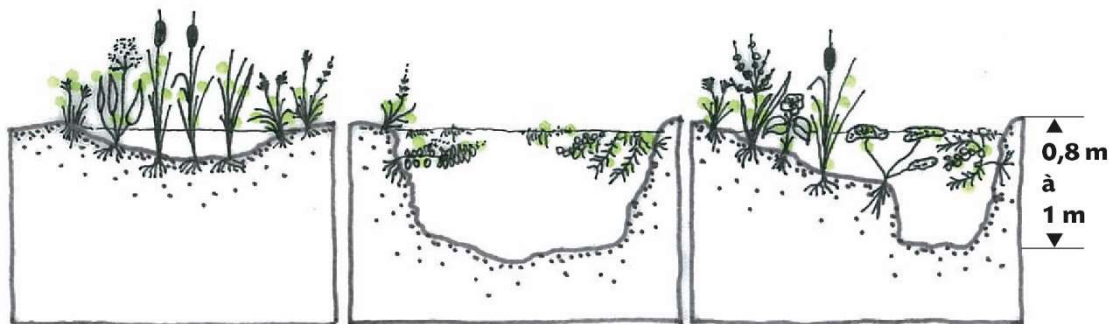
Si les limites de la parcelle peuvent être de corridors biologiques et le terrain un milieu nourricier, la parcelle peut aussi être un support d'habitat. Quelques attentions simples peuvent permettre d'assurer une coexistence bénéfique entre tous.

MA PARCELLE, L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ : CRÉER DES MARES POUR DIVERSIFIER LES MILIEUX

Bien que représentant une surface négligeable à l'échelle d'un territoire, les mares contribuent fortement au maintien et à l'essor de la biodiversité. Conserver ou créer des mares permet de préserver ou de recréer des continuités écologiques (trame bleue) pour que les effectifs des animaux – reptiles ou batraciens – et des végétaux spécifiques à ces milieux puissent se maintenir.

La réalisation d'une mare obéit à quelques principes qui, au-delà d'une surface minimale de 2 à 3 m², concernent tout particulièrement la hauteur de ses fonds afin que chaque strate qui doit la composer trouve son emplacement.

Profil de la mare



Faible profondeur sur toute la surface de la mare.
Risque important d'assèchement estival et d'envahissement par la végétation.

Profondeur élevée sur toute la surface de la mare. Développement de la végétation aquatique des berges et des zones peu profondes rendu impossible.

Compromis entre les deux situations précédentes. Permet de concilier les avantages des deux types de mares.

Réalisation : Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne, 2019.

Source : D'après le guide «Créer une mare naturelle dans son jardin», Région Wallonie, direction de la nature. Complété et adapté par l'AUSB - MTDA, www.environnement.wallonie.be.

La mare doit être implantée dans un endroit dégagé et ensoleillé (si possible, elle sera exposée au sud et dégagée à l'est et à l'ouest) : lumière et chaleur sont indispensables au bon développement de la



végétation aquatique et à l'équilibre biologique de la mare. Elle sera creusée à l'écart des arbres dans la mesure où l'accumulation de feuilles mortes et surtout d'aiguilles de résineux provoque une acidification de l'eau (eutrophisation), l'apparition d'une coloration brunâtre et un engorgement excessif.

Les mares ont vocation à être alimentées par la récupération des eaux pluviales, leur positionnement doit donc prendre en compte ce facteur.

L'introduction de poissons dans les mares de petite dimension (surface inférieure à 25 m²) est à éviter du fait de leur consommation importante d'oxygène et de leur caractère de prédateur. Dans ces conditions les poissons peuvent anéantir les populations d'insectes de la mare (libellules notamment).

La mare verra progressivement la fréquentation d'espèces telles que : chirocéphales, couleuvres à collier, corises, crapauds communs, éphémères, grenouilles agiles, grenouilles rousses, libellules, limées, nêpes, planorbes, rousserolles effarvates, tritons crêtés, tritons palmés, sonneurs à ventre jaune, ...

Afin de prévenir toute eutrophisation du milieu des plantes oxygénantes (potamot géant, crassette d'eau, aloès d'eau, potamot à feuilles luisantes... pour des espèces endogènes) sont à planter. Toutefois, il faudra se garder d'implanter des espèces invasives : jussies, élodée du Canada, azollas fausse fougère, grand lagarosiphon, lentille d'eau minuscule, ...

LES ARBRES CREUX ET BRANCHAGES ENTASSES : DE VÉRITABLES HOTELS A INSECTES

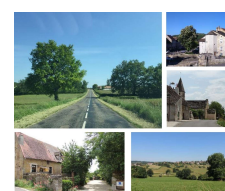
Souvent vieux, les arbres creux, vivants ou morts, présentent des cavités induites par la taille successive des branches, couplée à la dégradation liée à l'eau de pluie, au soleil, aux champignons et aux insectes xylophages. Les arbres têtards adultes et sénescents peuvent héberger jusqu'à 500 espèces.

Ils accueillent certaines espèces emblématiques et protégées telles que le grand capricorne, le pique-prune, la huppe fasciée et la chouette chevêche d'Athéna. Outre ces espèces remarquables, une faune plus « ordinaire » est également présente : insectes, oiseaux et chauve-souris.

Les tas de branchage ou de feuilles laissés en marge de la parcelle, notamment à l'ombre d'une haie ou d'un arbre, jouent le même rôle.

HABITAT HUMAIN ET BIODIVERSITÉ : DES SUJETS COMMUNS !

Par son caractère anthropique le bâti constitue un objet étranger aux milieux « naturels ». Il peut toutefois être spontanément occupé par la faune ou la flore. La végétalisation des murs et toitures peut contribuer à l'accueil de la biodiversité tout en améliorant le confort des constructions. Toutefois des pièges sont aussi à éviter.



Végétalisation des murs :

Le premier choix à opérer est entre façade végétalisée et mur végétalisé.

Dans le premier cas il s'agit de plantes grimpantes de type lierre installées directement sur le mur ou sur un treillis. La façade végétale peut être mise en place à un coût modique et sans difficulté technique. Elle est par ailleurs plus accueillante à la faune.

Le mur végétal quant à lui est d'aspect « fini » immédiat mais présente des coûts financiers et écologiques importants avec peu d'espèces locales adaptables et une gestion de l'eau et un entretien délicat.

Végétalisation des toitures :

Les toitures végétales constituent aussi une adaptation du bâti propice à la biodiversité. Toutefois, les vertus de ces toitures dépendent très largement de l'épaisseur du substrat mis en place.

En tout état de cause il faut une épaisseur d'au 20 cm pour permettre la vie biologique du sol ainsi créé. Le réemploi, autant que possible, du sol situé à proximité permet de bénéficier de la « banque de graines » qu'il contient.

Préservation et création de nichoirs :

Les oiseaux sont d'indispensables voisins de tout habitant du fait de l'animation qu'ils procurent aux paysages sans oublier leur action de régulation des populations d'insectes.

Ces intérêts ne sont pourtant pas pris en compte lors de la conception des bâtiments neufs ou de réhabilitation, d'où une perte d'habitat pour les oiseaux en ville = :

- les bâtiments anciens qui offrent de nombreuses cavités pour nicher sont rénovés et ces espaces disparaissent au profit de l'isolation ;
- les refuges et cavités naturelles se font rares suite à la disparition des haies libres et à l'abatage des vieux arbres pour d'évidentes raisons de sécurité.
- les constructions modernes présentent des matériaux et des esthétiques avec une quasi-absence d'aspérités.





Nichoirs / Recommandations pour l'accueil des oiseaux

Emplacement et repartition :

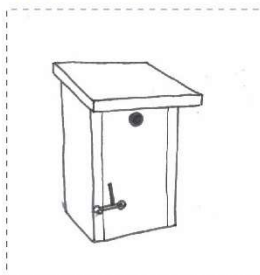
Endroit calme, à l'abri des prédateurs, à mi-ombre.
Trou d'envol opposé au vent dominant.
Emplacement optimal au Sud-Est.

Période d'installation :

De préférence à l'automne ou pendant l'hiver.
Il est généralement possible de construire les nichoirs soi-même.

Dimensions souhaitables :

30-40 cm de haut, 20 cm de profondeur et de largeur.



• Nichoir pour Cavernicoles

Description :

Pour ces espèces nichant normalement dans des cavités naturelles (arbres creux, anfractuosités dans les murs), les nichoirs « boîte aux lettres » sont souvent les plus adaptés.

Espèces concernées :

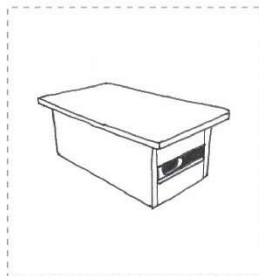
Choucas des tours, chouette hulotte, gobemouche noir, mésange bleue, mésange boréale, mésange charbonnière, mésange huppée, mésange nonette, mésange noire, moineau friquet, pigeon colombine, rouge-queue à front blanc, sitelle torchepot...

Emplacement :

Ces nichoirs peuvent être placés, selon les situations et les espèces, dans les jardins, les parcs et les vergers, contre les façades ou dans les forêts.

Dimensions :

c.f. tableau de synthèse des dimensions générales et de trous d'envol des nichoirs pour cavernicoles.



• Nichoir pour Martinets

Description :

Nichoir spécifique aux martinets noirs.

Espèces concernées :

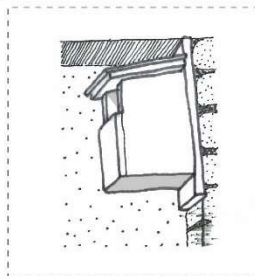
Martinet noir.

Emplacement :

Placer les nichoirs sous un avant-toit, si possible sur des bâtiments élevés (hauteur minimale : 5-6 m). En disposer au moins 3 côte à côte (si possible à proximité directe d'un site occupé ou anciennement occupé).

Dimensions :

- Diamètre du trou d'envol en cm : **6-7 * 3**
- Dimensions générales (larg.*haut.*Prof.) : **18 * 14 * 32**



• Nichoir semi-ouvert

Description :

Ce type de nichoir possède, en général, une ouverture équivalente à la moitié de la façade extérieure (nichoir demi-boîte).

Espèces concernées :

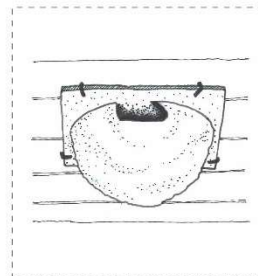
Bergeronnette grise, gobemouche gris, rouge-gorge familier, rouge-queue noir.

Emplacement :

Placer, de préférence, les nichoirs dans les recoins des bâtiments.

Dimensions :

- Diamètre du trou d'envol en cm : **15 * 7**
- Dimensions générales (larg.*haut.*Prof.) : **15 * 20 * 15**



• Nichoir pour Hirondelles de fenêtre

Description :

Il est possible de fabriquer ce nichoir rond soi-même. Pour ce faire, il faut utiliser du ciment à prise rapide ou du plâtre.

Espèces concernées :

Hirondelle de fenêtre.

Emplacement :

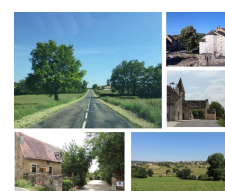
Placer, de préférence, les nichoirs sur des façades tempérées sous un avant-toit, à l'horizontale sans vide au dessus du nichoir.

Dimensions :

Un ballon d'un diamètre de **16 cm** peut faire office de moule. L'épaisseur de la paroi doit être d'environ **9 mm**.

Réalisation : Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne, 2019.

Source : D'après la fiche « Nichoirs à oiseaux », 1001 sites Nature en ville, République du Canton de Genève. Repris et Adapté AUSB.



Dimensions générales et de trous d'envol des nichoirs pour cavernicoles.

Espèce	Dimension du trou d'envol (diamètre en cm)	Dimensions générales en cm (larg.*haut.*prof.)
Choucas des tours, pigeon colombin	7 - 8	15*40*15
Gobemouche noir	3,2 - 3,4 (rond)	12*20*12
Mésange bleue	2,6 - 2,8 (rond)	10*25*10
Mésange charbonnière	3 - 3,2 (rond)	10*20*10
Mésange noire, nonette, boréale	2,6 - 2,8 (rond)	10*20*10
Moineau friquet	3,2 - 3,4	10*22*10
Rougequeue à front blanc	3,2 - 4,6 (oval)	10*25*10
Sitelle torchepot	3 - 4,5	15*25*15
Torcol fourmilier	3,2 - 3,5	10*25*10

Réalisation : Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne, 2019.

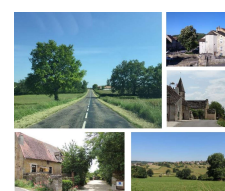
Source : D'après la fiche «Nichoirs à oiseaux», 1001 sites Nature en ville, République et Canton de Genève. Repris et adapté AUSB.

Le cas spécifique des chauves-souris :

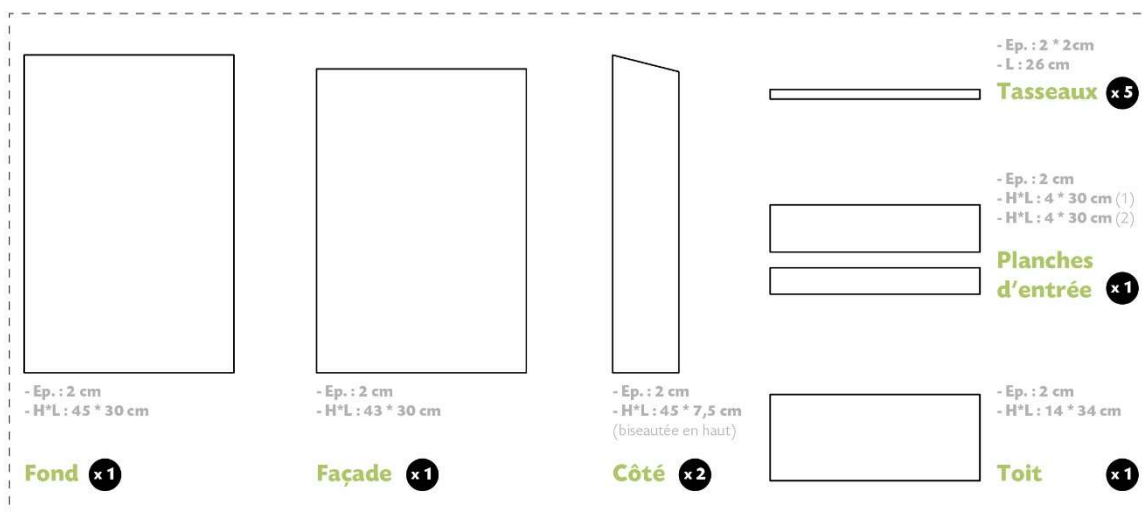
Les chauves-souris nécessitent une attention spécifique sur le territoire, ceci tout particulièrement sur les communes de Genouilly et Collonges-en-Charolais.

Les projets de réhabilitation, d'isolation ou d'extension du bâti doivent intégrer les spécificités des chauves-souris notamment la préservation des gîtes préexistants, le maintien de ceux-ci en zone non éclairée la nuit et d'approche dégagée.

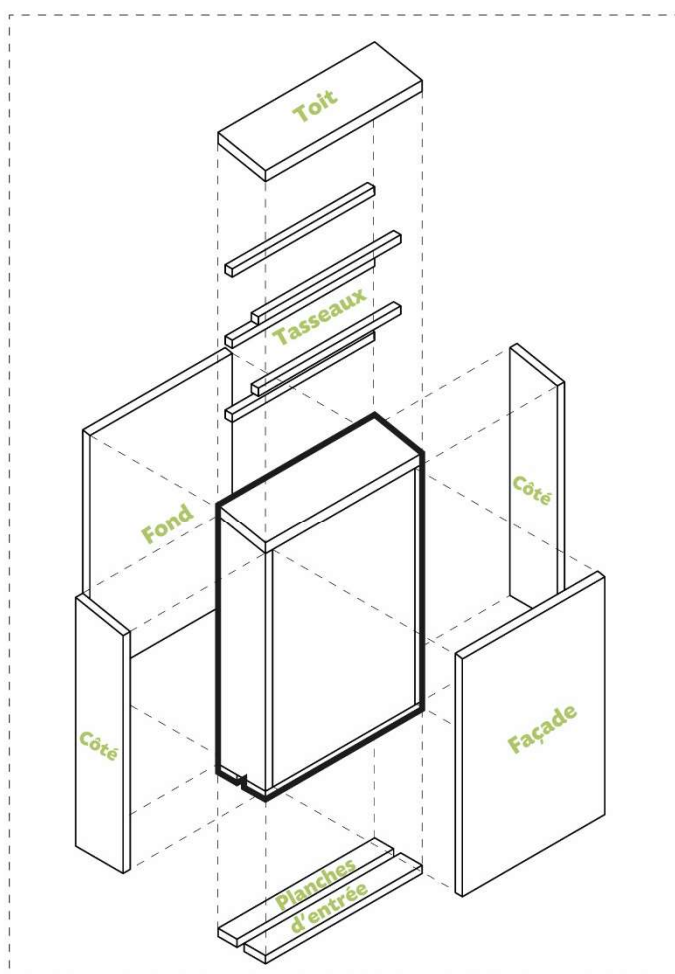
Des nichoirs spécifiques peuvent être installés (si possible par paire) dans un site calme, préservé des pollutions lumineuses nocturnes et des prédateurs (d'où une hauteur de 2 à 6 mètres), facile d'accès dans un environnement propice à la présence d'insectes dont les chauves-souris se nourrissent (tas de bois mort, zone peu tondues, point d'eau, haie conservée...).



Nidochir à chiroptère : Conseils et recommandations pour la fabrication d'un nidochir en bois

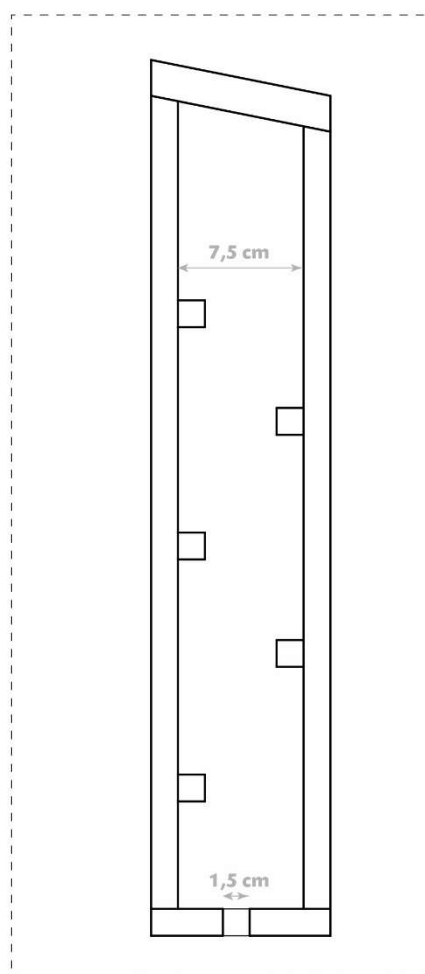


• Éléments et dimensions



• Vue en perspective du nidochir et des éléments

Réalisation : Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne, 2020.
 Source : Conception AUSB, D'après www.web-ornitho.com.



• Vue en coupe du nidochir

